

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

21^{ème} année - N° 3747 - Lundi 02 Novembre 2020 - Prix : 200 Fc

SOCIÉTÉ

200 agents du réseau Qnet arrêtés pour « escroquerie »



Les agents du Qnet arrêtés par la police nationale.

SOCIÉTÉ

Des interpellations massives ces derniers jours à Mohéli

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

Prières aux heures officielles Du 26 au 30 Octobre 2020

Lever du soleil:
05h 34mn
Coucher du soleil:
18h 07mn

Fadjr : 04h 23mn
Dhouhr : 11h 55mn
Ansr : 15h 22mn
Maghrib: 18h 10mn
Incha: 19h 24mn



ECONOMIE

Le gouvernement débloque 750 millions pour la filière vanille et le transport en commun

Le mercredi 28 octobre, le gouvernement comorien a signé deux conventions pour appuyer les secteurs de la vanille et des transporteurs routiers à hauteur de 750 millions de nos francs pour faire face à la crise liée à la Covid-19.

750 millions de francs comoriens est la somme que le gouvernement comorien vient d'accorder à titre de subvention d'appui au secteur de la vanille et à celui des transports en commun. 300 millions sont accordés à la filière vanille et plus 450 millions consentis aux transports en commun à travers une suspension de la vignette automobile 2020. Ces deux conventions de soutien financier ont été signées entre le ministre des Finances et du Secteur bancaire,

l'Union des Meck, la Banque de Développement des Comores (BDC), l'Union des Sanduk d'une part et d'autre part, le ministre et le Syndicat national des transporteurs (Usukani Wa Masiwa).

En ce qui concerne le protocole d'accord avec le Réseau des Meck, la BDC, l'Union Régionale des Sanduk d'Anjouan, l'Office National de la Vanille (ONAV), et la Banque Centrale des Comores (BCC), le chef de l'Etat laisse croire que cette signature est une étape importante puisque elle vise à concrétiser et formaliser la décision prise par le Gouvernement, d'accorder une aide d'urgence, sous forme de subvention, à hauteur de 300.000.000 de francs comoriens aux intervenants dans le secteur vanille pour leur permettre de faire face à leurs obligations auprès des

banques. Ce geste est destiné, d'après Azali Assoumani à « porter secours au secteur de la vanille, fortement marqué par la grave crise qu'il traverse, liée non seulement aux nombreuses créances en souffrance auprès des institutions bancaires, aux problèmes de la dernière campagne vanille, impactée par la crise de la COVID-19, mais aussi aux importants stocks invendus et aux dettes des préparateurs envers les particuliers ». Pour le ministre, cette convention va permettre de prendre en charge 45% du total des créances des préparateurs de vanille auprès des institutions financières. En s'adressant au chef de l'Etat et son gouvernement, les préparateurs de vanille ont fait savoir que tout le monde sait que les stocks de 2018 et 2019, sont toujours là. « Et connaissant votre amour pour ce secteur,

nous ne pouvons qu'espérer que vous trouverez une solution pour nous accompagner à faire écouler nos stocks », plaide Hadji Boina.

Quand à la deuxième signature, il s'agit d'un soutien du gouvernement au secteur des transports en commun. Ainsi la Convention en question annule le paiement de la vignette automobile pour l'année 2020. Le chef de l'Etat précise que « cette décision entre dans le cadre des mesures d'accompagnement aux secteurs productifs et aux professions qui ont subi les impacts négatifs de la crise sanitaire, en particulier les transporteurs routiers ». Cette étape importante vient de concrétiser aujourd'hui les premiers résultats du dialogue permanent et du partenariat responsable, instaurés entre les pouvoirs publics et le secteur privé franchie à

Mutsamudu, le 12 aout 2020, dernier avec la signature du Protocole d'Accord relatif à la mise place d'un cadre consensuel de convergence entre le Gouvernement de l'Union des Comores et le Collectif des organisations représentatives du secteur privé de notre pays. « C'est la preuve, si besoin est, que la bonne volonté et l'esprit de responsabilité qui animent tous les acteurs de ce processus, sont porteurs de bénéfices pour tous », avance Said Ali Said Chayhane qui encourage, toutes les parties prenantes de ce dialogue, à continuer à tout mettre en œuvre, pour consolider la concertation et le respect des textes, en vue de favoriser un climat des affaires sûr et prévisible.

Ibnou M. Abdou

SOCIÉTÉ

Le projet de nouveau code de travail vivement contesté par la CTC

La proposition de changer l'ancienne loi régissant le travail promulguée depuis 2004 en faveur d'une nouvelle loi est vivement contestée par la Confédération des Travailleurs Comoriens (CTC). Devant la presse jeudi dernier, ils parlent d'une loi qui sera « inopportune » et « improductive » pour tous les travailleurs de la fonction publique (Fop). Ainsi les confédérés ont prié les députés de ne pas voter la loi proposée par le gouvernement dont le contenu a pour but de nuire les agents de l'État.

Les législateurs vont-ils voter ou non ? En tout cas, il est temps de voir si les représentants du peuple à l'Assemblée nationale sont là pour défendre le bien et les intérêts du peuple ou bien de confirmer que leur mission au parlement est de valider tout projet du gouvernement. C'est ce que Salim Soulaïmana de la confédération des

travailleurs comoriens a répondu à la presse pour démontrer carrément l'idée de réformer un code du travail ayant 7 décrets qui n'a pu atteindre ses objectifs depuis 2004 en faveur d'un nouveau code qui comportera 33 décrets. « En janvier 2004, les ministres successifs de la FOP n'ont pas réussi à prendre les dispositions nécessaires pour rendre cette loi applicable en adoptant les textes d'application. C'est pour cette raison que la CTC estime que la changer aujourd'hui est inopportun et improductif », lance-t-il

Convaincu que le nouveau code du travail qu'envisage le gouvernement n'apportera que des inconvénients aux travailleurs de la fonction publique, la CTC ne va pas par quatre chemins. « C'est le mauvais texte de la fonction publique que les comoriens n'ont jamais connu. Son contenu a programmé d'une manière tacite la fin des fonctionnaires d'État », prévient-il. Etant à la tête de cette



Dirigeants de la CTC devant la presse contre le nouveau code du travail.

confédération depuis longtemps, ce dernier dit comprendre ce qui est opportun et avantageux pour les travailleurs, ainsi il a profité de cette occasion pour attirer l'attention des députés sur cette loi qui ne peut que réveiller les vieux démons et prier les travailleurs de la FOP à désapprouver des textes qui ne peuvent que nuire leur avenir.

Pour bien témoigner des graves

conséquences qui peuvent surgir de l'adoption de la nouvelle réforme, la CTC a fait observer que le projet est flou sur sa compréhension dans certaines dispositions par rapport à la loi existante. « Le contenu fondamental de la loi est renvoyé à des décrets présidentiels (c'est au président de définir le vrai contenu de la loi car il faut 33 décrets au moins pour pouvoir appliquer la loi en ges-

tation) », montre-t-il, avant de souligner que « le projet s'est focalisé sur certaines détails qui peuvent faire l'objet des textes réglementaires, ce qui, à terme peut rendre difficile le changement de certaines règles administratives, alors que la loi en vigueur souffre déjà pour son application dans la mesure où certains textes réglementaires ne sont pas en application ».

Pour rappel, le syndicat des enseignants a déjà rencontré la presse la semaine dernière pour prier le gouvernement de revoir sa copie concernant les textes provisoires liés au nouveau code du travail. Le syndicat est dans le cas présent en forte sensibilisation au niveau insulaire pour avertir les travailleurs de la FOP d'une grande réaction si le gouvernement venait à faire adopter le nouveau code du travail sans tenir compte de leur proposition.

Kamal Gamal

SOCIÉTÉ

Le Barreau de Moroni aura un nouveau bureau le 22 novembre

A la demande du ministère de la justice, le bureau sortant et le mouvement des avocats contestataires se sont convenus de repousser l'Assemblée générale électorale au 22 novembre, au lieu du 31 octobre initialement prévu. Me Ibrahim Ali Mzimba, actuel président du Conseil de l'ordre des avocats, ne se présentera pas pour un second mandat.

Le Conseil de l'ordre des avocats du barreau de Moroni aura, dès le 22 novembre prochain, un nouveau patron. Le très contesté Me Ibrahim Ali Mzimba renonce à rempiler un second mandat selon en tout son

proche collaborateur Me Aticki Youssef. « Il va consacrer son temps à travailler pour les cabinets d'avocats d'affaires des pays de l'Océan indien qu'il a l'honneur de présider », confie-t-il à La Gazette des Comores. « Au sujet de la tenue

de l'assemblée générale prévue pour le 22 novembre, c'est une initiative du Conseil de l'ordre et de son président. Bien sûr qu'il sera heureux de passer le témoin à un autre confrère pour enrichir nos expériences ».

En réalité, s'il s'était présenté pour un second mandat, Me Ibrahim Ali Mzimba se ferait battre à plate couture. La gueguerre qui a secoué dernièrement le barreau a fait fendre l'armure et démontré à quel point il est loin d'être populai-

re. La majorité des avocats, plus des 2/3, sont vent debout contre lui et son bureau, dont le mandat légal a pris fin depuis le 26 avril dernier mais serait prolongé de 6 mois par le seul fait de la Cour d'appel. Une décision qui a fait l'objet de vives contestations de la part des avocats.

Dans un communiqué publié à l'issue d'une Assemblée générale le 30 septembre, le Collectif avait « [condamné] toute immixtion et toute ingérence d'une autorité quelconque, qu'elle soit judiciaire ou

autre, dans le fonctionnement du Barreau de Moroni et dans l'administration des affaires ordinaires dudit barreau ». Dans un ton revendicatif, ces avocats ont réaffirmé que « seule l'Assemblée générale des avocats a le pouvoir d'élire les membres du Conseil de l'ordre ou de leur accorder un quelconque mandat, en conformité avec la loi ».

Nassuf Ben Amad

SOCIÉTÉ

200 agents du réseau Qnet arrêtés pour « escroquerie »

Jusqu'à hier dimanche, ces 200 personnes étaient encore en garde à vue au commissariat de police de Moroni. L'enquête a été menée par la police, sous les instructions de la Banque centrale.

La police nationale en collaboration avec la Banque centrale des Comores a mis la main sur le réseau d'escroquerie dénommé Qnet. Un peu plus de 201 agents sont arrêtés et placés en garde à vue au commissariat central de Moroni et une enquête a été ouverte afin de remonter jusqu'au cerveau. Dans un point de presse tenu au ministère de l'intérieur, le premier flic du pays a montré que cela fait quelques temps que la Banque centrale et la police nationale sont en alerte contre ce réseau de « malfaiteurs » et de « blanchi-

ment d'argent ».

« Nous avons dissout le réseau et fermé leurs locaux. L'enquête suit son cours jusqu'à ce que nous mettions la main sur le reste de l'équipe », a annoncé à la presse le ministre de l'intérieur. Mohamed Daoudou appelle par cette occasion aux proches des mis en cause d'être compréhensifs. En effet, ces derniers se révoltent contre les conditions de détention entre autres. Dans une vidéo devenue virale, un homme d'un certain âge affirme que sa femme placée en garde à vue a un enfant de six mois. « Je suis obligé de ramener le bébé au commissariat afin qu'elle l'allait », déplore-t-il.

Lors de la rencontre avec la presse à l'Intérieur, Ait Ahmed Djalim, agent de la Bcc, a fait savoir que les informations du service de renseignements financiers

de la banque des banques et du ministère des Finances, indiquent que ce réseau d'escroquerie procède à des opérations de blanchiment d'argent et une importante somme d'argent quitte le pays vers l'étranger. « Ce qu'il faut savoir, ce réseau a été démantelé en Afrique notamment au Sénégal, en Côte d'Ivoire... et voilà aujourd'hui aux Comores. De notre côté, nous ne faisons que prévenir la population », souligne le représentant de la Banque centrale.

D'après les témoignages, pour intégrer ce réseau, l'intéressé doit verser la somme de 350.000 Francs (environ 700 euros) et faire adhérer 2 à 3 personnes. « Un proche est venu me proposer d'acheter un produit pour 350.000 Francs. Après l'achat, je devrais m'inscrire dans l'association Qnet, ce qui me ferait 200 euros de revenus par semaine pour un début à condition que je fasse



Le ministre de l'intérieur et le représentant de la BCC répondant à la presse.

mieux le « travail ». J'ai demandé c'est quoi ce travail ? Il m'a dit qu'il ne pouvait pas encore me donner beaucoup d'informations, mais je devais seulement lui faire confian-

ce. Selon toujours lui, si je fais adhérer deux autres personnes, mes revenus seront boostés », affirme une des victimes.

Andjouza Abouheir

SOCIÉTÉ

Des interpellations massives ces derniers jours à Mohéli

Trois femmes et une dizaine d'hommes ont été interpellés par la gendarmerie pour avoir pris part à des réunions de sensibilisation menées par le collectif des femmes qui s'indignent contre le projet des compteurs à la SONEDE et à la SONELEC.

Après avoir sillonné la capitale de l'île, ces femmes se trouvaient lundi dernier sur le plateau de Djando pour les mêmes objectifs, sensibiliser la population contre le projet de la SONEDE de mettre en place des compteurs sur le réseau d'adduction d'eau et contre les nouveaux compteurs électriques de la SONELEC avec tous les taxes y afférents et droits inexplicables en déphasage avec les conditions de vie dans la petite île. De l'eau qui, selon ces femmes, n'exige pas une pompe



Arrestations massives à Mohéli.

pour l'extraire du sous sol et en plus, n'est pas traitée et ce, malgré les promesses des responsables de cette société pour de l'eau potable et à un prix moins cher dans l'avenir.

Après cette mission à Djando, une série d'arrestations par la gendarmerie a suivi. D'abord des hom-

mes soupçonnés d'avoir pris part à ces réunions dont Maanrifa Mahmoud, Ibrahim Mmaka, Djanfar Boïna Said, Mistoihi Walad, Djaouchane Houtoib, Kareka et autres.

Ensuite, trois femmes dont Nissioiti Mmadi, Mariama Said

Mouhssine et Sitti très connue sous le pseudonyme de Maira. Ces dernières ont été relâchées quelques heures après mais sont convoquées au tribunal de première instance ce lundi 02 novembre. Les hommes quant à eux, ont été aussitôt relâchés après leur prise de déclaration.

Pour rappel, des négociations ont été menées à ce sujet les semaines passées entre des ministres qui avaient fait le déplacement de Moroni avec une autorité de l'Union et le gouverneur de l'île d'une part, et les représentants des indignés, les responsables de ces sociétés d'autre part.

À l'issue de ce débat qui a été houleux, un consensus semblait être trouvé. Mais ces femmes qui disent être initiatrices de ce mouvement et qui n'ont rien à voir, selon elles, avec la politique de l'opposition se sentent trahies car rien de ce qui a

été promis n'est respecté. Et elles ne comptent pas baisser les armes.

La région de Djando qui avait fait des siècles sans un réseau d'eau et qui, depuis quelques années paye 800 fc le mètre cube d'eau traitée, réduite actuellement à 500 fc ne voit, en tout cas, aucun inconvénient, selon un habitant de Mlabanda que nous avons pu interroger, à payer la facture d'eau sur la base d'un compteur. C'est seulement les nouveaux compteurs d'électricité qui ne fait pas l'unanimité avec Djando.

Riwad

CIRCULATION ROUTIÈRE À ANJOUAN

38 accidents pour les mois de septembre et octobre

Le centre hospitalier de Hombo a enregistré jusqu'au 28 octobre 2020, 38 accidents de la circulation. La plus grande majorité de ces accidents soit près de 65% sont causés par des motards. On ne compterait pas ceux qui sont enregistrés dans les cliniques privées ou ceux dont les victimes sont directement transférés à Mayotte.

L'excès de vitesse, les motards et les chauffards qui roulent en état d'ivresse sont la cause principale de ce lourd bilan qui fait qu'autant de victimes sont en majorité des jeunes. L'hôpital de

Hombo estime que la non fréquentation de l'hôpital à cause de la pandémie permet aussi de ne pas recevoir toutes les victimes, même si dans ces deux derniers mois la donne a changé. « La courbe pour les consultations prend timidement la remontée puisque le virus est affaibli ici (grâce au respect strict des mesures barrières peut-être, ndlr) » indique le Docteur Ibrahim Salim Mari.

Et pour le bilan de septembre à octobre, le Docteur Al-Hidhr Abdousalam connu sous le nom de Dr Idriss dresse le tableau. « Juste pour le mois de septembre 2020, on a enregistré 22 accidents et 16 jus-

qu'à ce 28 octobre. La population conductrice doit prendre conscience », montre-t-il. A noter que deux autres accidents entre le 28 octobre et ce samedi 31 octobre sont produits à Mutsamudu par des motards, dont le dernier a fait une chute dans la mer sur le boulevard Le cœlacanthe.

Ces accidents se font souvent dans la journée et se sont catalysés par les grands bouchons et les multiples tentatives de dépassements. « Il y a des chauffeurs et des motards qui se comportent comme des toqués. Ils sont les principaux responsables des accidents de la route » indique Eric Loufti, un taximan de la capita-

le. Un jeune gendarme de la brigade routière fait mentionner aussi que des mineurs qui conduisent mal contribuent aussi à la hausse des accidents de la circulation. « Ces derniers temps, on ne cesse de faire des sensibilisations mais nous pensons que tout ce qu'on dit ne sert à rien », souligne-t-il. L'affaire est grave, si on compte l'île en général. Et pour les accidents enregistrés au CHR Hombo seulement, on peut chiffrer 2 accidents par 3 jours.

Nabil Jaffar

La Gazette des Comores
Directeur général
 Said Omar Allaoui
Directeur de la publication
 Elhad Said Omar
Rédacteur en chef
 Mohamed Youssouf
Secrétaire de rédaction
 Toufé Maecha
Rédaction
 A. Mmagaza
 M.I.M Abdou
 A.O. Yazid
 Andjouza Abouheir
 Nassuf Ben Amad
 Kamal Gamal Abdou
 Nabil Jaffar
 Raanti Aboubakar (Stagiaire)
Chronique Sportive
 B.M. Gondet
Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
 Mariama Mhoma
Documentation archiviste
 Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
 Mohamed Said Hassane
Impression
 Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45

MUSIQUE

Lémir : D'interface à Twamaya House

Lémir passe d'interface Prod à Twamaya House, le label qui a vu naître Fahid Le Bled'art, premier Nyora des Comores et dirigé par DadiPoslim finaliste à The Voice Afrique. Une décision prise par Lémir et son désormais ex-mentor pour donner une chance à cette pépite d'évoluer dans sa zone de confort qui est l'Afrobeat sous l'aile de DadiPoslim.

Anciennement dans le rap chez Interface Prod, Amir Darouche Aka Lémir rejoint l'équipe dirigée par DadiPoslim. Ce sont les deux structures qui ont fait l'annonce mercredi après-midi sur leurs pages Facebook respectives. Un choix mûrement réfléchi et justifié. « C'est une décision commune pour l'intérêt de l'artiste avant tout. Interface Prod étant un label à 95%

rap, je pense que Dadi pourra mieux l'accompagner dans son style Afrobeat », annonce AST, patron d'interface Prod.

Tout est né lors du concours Nyora dont Fahid le Bled'art, un autre talent de chez Twamaya House est sorti vainqueur. « Bah c'est juste à mon passage sur Nyora que j'ai eu un alchimie entre moi et Dadi. Vu que c'était lui le directeur artistique de l'émission, du coup j'ai eu cet envie de le rejoindre dans son label et il a eu chaud aussi de vouloir me signer du coup ça s'est comme ça », avance le nouveau membre de Twamaya House. Un choix commun entre les parties concernées que Lémir salue mais pour lui ce choix artistique ne l'empêchera pas de prendre des risques. « Mais comme je suis un artiste, il y'aura des moments où je peux sortir de ma zone de confort qui est l'a-



Lémir signe à Twamaya House

frobeat », nous confie-t-il.

Outre ce transfert réalisé et qui, à notre connaissance, est le premier dans la musique urbaine comorien-

ne, les deux Labels ont signé un deuxième contrat sur la réalisation de clips vidéo. Mais pour AST il ne s'agit pas d'un échange proprement

dit. « C'est une manière de dire que les deux Labels vont se donner de la force mutuellement. Twamaya House a décidé de nous faire confiance au niveau de la vidéo et on leur fait confiance pour gérer la suite de la carrière de Lémir », explique AST.

Lémir est de ce jeune talent révélé par ce premier concours de chant. Bien qu'il jouait sur scène entant que membre d'interface et à un enregistré un premier album, son impulsion sur la scène musicale ne s'était pas fait remarqué et on espère que son arrivée chez Twamaya House changera la donne. Il partage sa passion entre la musique et le stand-up au sein du collectif Comores Comédie Club (CCC) de Fouad Salim et doyen Anas.

A.O Yazid

Mohéli classée par l'Unesco parmi les réserves naturelles de la biosphère mondiale

Une nouvelle qui va permettre de promouvoir l'écotourisme du pays

La décision a été prise mercredi 28 octobre, par le conseil MAB de l'UNESCO à travers une vidéo-conférence. Ce conseil a accordé pour la première fois le label de réserve de biosphère pour Mohéli, la plus petite île de l'archipel des Comores. Sachant que la création de la réserve de biosphère de l'île de Mohéli est une initiative du gouvernement comorien soutenue par le Pnud depuis la création de la première aire protégée des Comores. Le parc national de Mohéli est le site de pontes marines le plus important dans l'Océan Indien et le 10ème au monde. Cela, permettra de promouvoir l'écotourisme du pays.

Pour Fenella Frost, représentante résidente du Pnud aux Comores, « l'île de Mohéli abrite une biodiversité exceptionnelle d'importance régionale et mondiale, avec des taux d'endémisme élevés au sein des différents groupes de faune et de flore. L'importance de la création de la réserve de biosphère à Mohéli confirme le caractère de l'île comme site mondial de la biodiversité et site de recherche continue qui va servir à mettre en lumière le pays. Ça contribue à attirer des financements en provenance des opérateurs touristiques, des fondations, et des agences de financement de la recherche », a-t-elle indiqué.

Elle poursuit : « Cela va également, améliorer les conditions de vie des populations, répartir de façon plus équitable les bénéfices et préserver les écosystèmes naturels et gérer en promouvant des approches innovantes pour le développement économique. Et contribuer à construire des sociétés, des économies saines et équitables et des établissements humains prospères en harmonie avec la biosphère. Ça facilitera aussi la science de la biodiversité et de la durabilité, l'éducation au service du développement durable et le renforcement des capacités, en soutenant l'atténuation et l'adaptation à l'évolution climatique et à d'autres aspects du chan-

gement environnemental mondial ». Don son côté, le ministre de l'environnement et de l'agriculture Bianrifi Tarmidi a salué le bon travail de l'équipe pour tout ce temps durant lequel elle travaille sur ce dossier : « Nous venons d'entrer aujourd'hui dans le classement mondial qui est de la réserve de la biodiversité. C'est une grande nouvelle pour le pays notamment l'île de Mohéli, on est le dixième dans le monde. Cela signifie que notre pays a des ressources potentielles pour rehausser l'écotourisme. Je tiens à remercier le Système des Nations Unies aux Comores particulièrement le Pnud... », a-t-il réagi.

Le gouverneur de Mohéli,

Mohamed Said Fazul a quant à lui appelé à un changement des comportements. « Il faut protéger la richesse de la biodiversité locale. Pour notre bien et la génération future, montrons un geste de responsabilité. Préservons bien l'environnement, qui est d'ailleurs devenu un combat mondial. On a eu cette chance d'être parmi les pays qui ont une réserve de la biodiversité. Donc, il faut montrer qu'on l'a mérité », réitère celui qui espère que ce classement va booster le tourisme.

Nassuf Ben Amad

SOCIÉTÉ

Le Rotary club ravitaille Oichili et Dimani en eau

Pour approvisionner le Oichili et le Dimani en eau potable, le Rotary club de club de Moroni et le ministre de l'intérieur Mohamed Daoudou ont tenu une réunion de concertation afin de mutualiser les opérations. L'objectif étant de venir en aide à cette zone confrontée à une sécheresse sévère en ce moment.

Une réunion de concertation entre le Rotary club de Moroni et le ministre de l'intérieur a eu lieu mercredi 28 octobre dernier à l'hôtel Le Retaj afin d'harmoniser le programme de ravitaillement en eau dans les zones confrontées à une sécheresse

se sévère à savoir le Oichili et le Dimani à Ngazidja. A cet effet le Rotary club de Moroni a mis les bouchées doubles depuis le 25

octobre dernier dans lesdites régions. « Dans notre politique d'assistance aux plus démunis, nous avons distribué de l'eau

potable à la population de cette zone. Maintenant nous sollicitons des camion-citernes pour approvisionner en grande quantité », avance Jaffar El-Macelie du Rotary club Moroni.

La sécheresse étant le résultat des problèmes météorologiques à l'instar de Keneth qui a durablement causé des dégâts matériels, aujourd'hui les hautes pressions persistantes empêchent donc toute intrusion d'une perturbation atmosphérique. Ce qui fait qu'on a des problèmes de précipitations dans les zones en question. Il se trouve que cette initiative de ravitailler en eau potable la population concernée coïncide avec des projets du Pnud et la vision du minis-

tre de l'intérieur en action humanitaire.

De son côté, le ministre de l'intérieur Mohamed Daoudou a montré qu'une telle initiative rentre dans le cadre d'une aide humanitaire pour ceux qui sont dans le besoin. « Nous avons engagé une opération d'approvisionnement en eau potable dans le Oichili, Hamahamet et Dimani. Nous sommes agréablement surpris d'apprendre que le Pnud et le Rotary club de Moroni mènent parallèlement la même opération. Nous avons donc décidé de mutualiser le projet afin de mieux aider la population », précise-t-il.

Andjouza Abouheir



Rotary club et ministre de l'intérieur pour approvisionnement en eau dans le Oichili.